

## Fiche technique

# Décapant TAKETI N° 554

<b>Destination</b>	En intérieur et extérieur, pour le décapage de peintures dispersion saponifiables, peintures à l'huile, laques à la résine naturelle ou synthétique.
<b>Caractéristiques</b>	Décapant fortement alcalin, ne coule pas, très bon rendement.
<b>Composition complète</b>	Eau, lessive de soude, cellulose, bentonite.
<b>Dilution</b>	Produit prêt à l'emploi.
<b>Application</b>	Bien mélanger le Décapant TAKETI N° 554 et étendre grassement au pinceau ou à la brosse badigeon (résistants aux alcalis, ne pas utiliser de brosses naturelles), et vaporiser de l'eau ou humidifier si nécessaire. Laisser agir env. 30 minutes sur le métal et de 2 à 10 minutes sur le bois puis éliminer les peintures ramollies à la spatule. Selon l'épaisseur des couches, répéter l'opération plusieurs fois. Le décapant ne doit pas sécher pendant le temps d'action. Bien rincer à l'eau claire les surfaces décapées et débarrassées des restes de peintures ; ajouter un peu de vinaigre ou d'acide citrique (0,1 l pour 2,5 l d'eau) à la dernière eau de rinçage. Enlever au préalable les montures métalliques ou les protéger avec du ruban adhésif.
<b>Rendement</b>	Selon l'épaisseur des couches, 1 kg pour une surface maximum de 8 m <sup>2</sup> , soit 125 g / m <sup>2</sup> .
<b>Nettoyage</b>	Nettoyer le matériel à l'eau immédiatement après l'emploi et éliminer les eaux sales selon les prescriptions.
<b>Précautions d'emploi</b>	Après le décapage, neutraliser à l'eau ou à l'acide acétique dilué. L'eau de rinçage doit réagir de façon neutre. N'utiliser le Décapant TAKETI N° 554 que partiellement sur le bois, la réaction de gonflement dans les membranes des cellules provoquant une forte capacité d'absorption, le temps d'action doit être très limité. Attention: Dans le cas de bois plaqué, risque de décollement du placage. Décolorations possibles sur le chêne et autres essences très riches en tanin. Faire un essai préalable !
 <p><b>Danger</b></p>	<p>H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P301+310 EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de recyclage ou d'élimination des déchets approprié.</p>
<b>Elimination</b>	Les résidus de peintures et laques doivent être éliminés selon les prescriptions et ne doivent pas être jetés à l'égout.
<b>Conditionnement</b>	1 kg ; 2,5 kg.
<b>Stockage</b>	Au frais, mais à l'abri du gel, et au sec. En emballage d'origine non entamé, se conserve au minimum 3 ans. Bien refermer le produit entamé.
<b>Emballage</b>	Polyéthylène (PE). Matériau neutre pour les eaux souterraines et recyclable.

Toutes ces indications sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Elles s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. La présente fiche technique perd toute validité à la parution d'une actualisation. La dernière version est disponible en ligne : [www.livos.de](http://www.livos.de). Cette fiche technique est publiée à des fins d'information et de conseil. Aucun droit juridique ne peut en être déduit. En cas de doute, veuillez contacter le service clientèle LIVOS.

Mai 2025